



CQP Dispensation de Matériel Médical à l'officine (DMMO)

Période : D'octobre 2024 à juin 2025

Durée : 180 heures - soit 26 jours de 9h à 17h

Lieu : CFPP - 59 rue Planchat 75020 PARIS

Public : Préparateurs (trices) en Pharmacie et Pharmaciens Adjoints

Certificat : Certificat de Qualification professionnelle DMMO

Nb de places : 20 places

Objectifs

- Approfondir les connaissances sur les pathologies traitées à domicile.
- Connaître le matériel médico-chirurgical et les articles de maintien et de soins à domicile délivrés en officine.
- Maîtriser les modalités de prise en charge (tarification SS, mutuelle...).
- Acquérir les outils pour faciliter l'accompagnement d'un patient et de son entourage dans sa vie quotidienne.

Programme

- Connaissance de l'environnement professionnel, réglementaire et de l'approche tarifaire.
- Les obligations professionnelles, règles de déontologie et de bonnes pratiques, la qualité et la matériovigilance.
- Rappels physiopathologiques et thérapeutiques des principaux handicaps. Maladies où situations de vie nécessitant le recours à du matériel médical ou des dispositifs médicaux.
- Connaissances médico-techniques des matériels et dispositifs médicaux.
- L'accompagnement, la relation d'aide et la communication adaptés à une personne malade ou en situation de handicap et à ses proches.
- Communication professionnelle et dans le cadre d'un exercice interprofessionnel coordonné.
- Réseaux pluridisciplinaire.

Moyens pédagogiques

Mise en situation des stagiaires avec utilisation du matériel, méthode participative et interrogative, exercices théoriques et pratiques, correction et restitution par la formatrice, support pédagogiques, diaporama.

Moyens d'évaluation

Questionnaires de début et fin de formation.

Financement

La formation peut être totalement prise en charge et sans aucune avance de frais pour l'employeur et le salarié dès lors que l'entreprise est à jour de ses contributions auprès de l'OPCO EP et qu'elle a pris connaissance de son budget (nous contacter pour plus de renseignements).

Le CFPP effectuera la demande de prise en charge financière du coût pédagogique de la formation auprès d'OPCO EP.

Coût de la formation : 4500 € HT soit 25 € de l'heure

Démarches d'Inscription :

- Scanner le QR Code
- Remplir le bulletin d'inscription en mentionnant la formation choisie
- Retourner le bulletin d'inscription à : formation.continue@cfpp.org

Les dossiers complets seront traités par ordre d'arrivée

Un nombre minimum de participants est nécessaire pour l'ouverture de la formation

Date limite d'inscription : 72 heures avant le début de la formation

Intervenants :

Patricia WILLEMINE

Docteur en Pharmacie

Véronique SONNOIS

Docteur en Pharmacie

Christophe MAGNOUX

Préparateur en pharmacie et orthopédiste

